

## LA LETTRE

Souvent imitée jamais égalée

Mars 2020



De **#MeToo** à **#NousToutes**, c'est la société civile qui s'est mobilisée, c'est la société dans son entier qui doit le rester!



## 2020 doit être l'année de la libération pleine et entière de la parole.

Les actes sexistes, les agressions sexuelles ou le harcèlement ne peuvent plus être acceptés, dans le monde du travail bien sûr, mais aussi dans le milieu sportif ou dans le domaine culturel.

L'égalité de toutes et tous ça ne concerne pas seulement celles et ceux qui se sentent écarté.e.s, cette liberté relève de notre responsabilité commune !

C'est notre combat, en tant que syndicat.

## DE SON CÔTÉ L'UNSA/SAPAP S'ENGAGE À :

- Mener des actions visant la déconstruction des stéréotypes liés aux représentations « genrées » des métiers.
- **Agir** pour faire de la prévention des violences sexistes et sexuelles un sujet obligatoire de négociations dans toutes les entreprises et la Fonction publique.
- **Militer** pour la ratification par la France de la Convention 190 de l'Organisation Internationale du Travail sur la violence et le harcèlement au travail.
- Mettre en place des sessions de formation pour ses militants et adhérents sur la lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes dans le monde du travail.



**Corinne TAILLANDIER** 

Votre Référente harcèlement sexuel et agissements sexistes

07 64 01 77 06 IRP.Corinne.TAILLANDIER@adp.fr



UNSA/SAPAP Local 5410 Orly Sud Tél: 01 49 75 06 46 sapapol@adp.fr





UNSA/SAPAP Module MN 2R4-077 CDG2 Tél: 01 48 62 74 55 sapapry@adp.fr